

Parcours de formation INTEGRATION ET DROITS + e learning



PRESENTATION

Trois ans après l'arrivée des nouvelles politiques d'accueil en Wallonie et à Bruxelles, s'articulant autour de l'information du public sur les droits et la citoyenneté, l'apprentissage des langues, et l'insertion socio-professionnelle, les acteurs du parcours d'intégration se retrouvent quotidiennement face aux questions juridiques intrinsèquement liées au statut des primo-arrivants.

Le Parcours de formation « Intégration et Droits » vise à soutenir la pratique quotidienne des acteurs de première ligne des BAPA/CRI, des communes et des associations, en les formant sur les enjeux juridiques posés aux primo-arrivants.

Il s'agit de renforcer la capacité de ces professionnels à informer et orienter les personnes étrangères de la manière la plus adéquate possible sur l'ensemble des droits qui contribueront à leur prise d'autonomie, à la participation et à l'intégration dans la nouvelle société d'accueil.

Une formation sur les aspects juridiques semble d'autant plus cruciale que les réglementations en jeu sont de plus en plus complexes et en constante évolution, ce qui rend la lecture et l'exercice de ces droits difficiles.

Des outils juridiques et de communication pour renforcer les acteurs de l'intégration des primo-arrivants

Le parcours de formation entend également mettre l'accent sur l'importance d'une bonne communication avec le primo-arrivant et, notamment à sensibiliser les participants à la communication interculturelle.

Il vise en outre à stimuler les échanges d'expériences et de bonnes pratiques entre les participants et à développer leur réseau professionnel.

Le cycle reposera sur une pédagogie active et tournée vers la pratique, afin d'offrir un apprentissage motivant et utile.

Sept journées de formation proposeront chacune une information juridique théorique suivie de la résolution de cas pratiques. Des éclairages sur le volet communication seront également ponctuellement proposés pendant le parcours. Une plateforme e-learning visera à stimuler les échanges et l'approfondissement des acquis.

En outre, deux journées de formation non-obligatoires seront consacrées aux actualités en droit des étrangers. Des thématiques variées y seront abordées.

DESRIPTIF DU PARCOURS DE FORMATION

7 journées de formation entre janvier et novembre 2018 :

Les sept journées de formation sont divisées en plusieurs parties : des exposés théoriques entrecoupés de résolution de cas pratiques. Elles se déroulent sous forme de séminaire et visent un groupe de 30 participants maximum par séance. Ce nombre réduit permet d'assurer une approche active et l'échange de pratiques, la convivialité, et le développement d'un réseau de professionnels. Cette dynamique est stimulée par l'utilisation d'une plateforme d'e-learning et l'accompagnement par des formateurs d'horizons différents.

Les séances théoriques offriront aux participants une connaissance globale des réglementations en lien avec le parcours d'un étranger en Belgique, en vue de renforcer sa participation et son intégration dans la société d'accueil.

Les ateliers pratiques seront basés sur la résolution de cas concrets en petits groupes. Ils porteront sur les thématiques théoriques du jour et seront l'occasion pour le participant de débattre et d'échanger avec ses pairs sur les réalités de terrain, en profitant ponctuellement de l'éclairage d'un formateur à l'approche communicationnelle.

Deux journées « Actualités »

Deux journées de formation supplémentaires, non-obligatoires, seront consacrées à des sujets en lien avec l'actualité ou à des thématiques précises. Ce sera par ailleurs l'occasion pour les participants d'élargir leur réseau professionnel, les personnes ayant suivi le Parcours Intégration et Droits 2016 étant également conviées à ces deux journées.

Une plateforme e-learning

La plateforme e-learning offrira des outils d'apprentissage complémentaires aux modules théoriques ainsi que l'opportunité de renforcer les connaissances du participant. Il pourra y consulter les supports pédagogiques de chaque journée et les exercices pratiques corrigés. Y seront également postés, des documents en lien avec les thèmes abordés, et permettant de pousser la réflexion plus loin.

Un forum de discussion, des consultations via formulaire électronique, FAQ, etc., seront également disponibles.

Cette plateforme informatique permettra à chaque participant, tout au long du parcours de formation, d'être acteur de son apprentissage en s'adressant directement aux formateurs, en faisant part, sur le réseau, de son expérience et des questions qu'il se pose dans le cadre de son travail, etc.

Une permanence téléphonique

Une permanence téléphonique d'une demi-journée par semaine sera exclusivement ouverte aux participants, afin qu'ils puissent trouver des réponses à leurs questions d'ordre juridique.

Une équipe de formateurs interdisciplinaire

Le parcours de formation sera dispensé par des juristes spécialisés dans les thématiques abordées, des formateurs à l'approche interculturelle et communicationnelle, ainsi que des travailleurs au fait de la pratique de terrain.

OBJECTIFS

Les objectifs pédagogiques :

- améliorer la qualité de l'accueil, de l'information et de l'accompagnement des étrangers dès leur arrivée en Belgique ;
- renforcer les compétences juridiques et communicationnelles ;
- stimuler les échanges en réseau ;
- dynamiser la pratique professionnelle de l'apprenant ;
- permettre l'émergence de bonnes pratiques.

A l'issue du parcours de formation, l'apprenant aura acquis :

- une vision globale des droits liés à la participation et à l'intégration des personnes étrangères ;
- une connaissance pratique de la réglementation pertinente ;
- des ressources pour analyser les situations complexes.

PUBLIC CIBLE

La formation s'adresse **en exclusivité aux acteurs de première ligne chargés de l'accueil, de l'information et de l'accompagnement des primo-arrivants** (au sens large).

Elle vise :

- le personnel des bureaux d'accueil pour primo-arrivant bruxellois et des centres régionaux d'intégration wallons ;
- les agents communaux ;
- les travailleurs de l'associatif.

PROGRAMME

Journée **1** INTÉGRATION ET INTERCULTURALITÉ

25/01/2018
9h30 - 16h30

Questions étudiées :

- Introduction au cycle de formation ;
- Introduction à la communication interculturelle.

Journée **2** INTÉGRATION ET DROIT DE SÉJOUR

22/02/2018
9h30 - 16h30

Questions étudiées :

- Les titres de séjour ;
- Les principaux motifs et procédures de séjour ;
- Les autorités compétentes ;
- Le champ d'application des décrets parcours d'accueil sur le plan du droit de séjour.

Journée **3** INTÉGRATION ET DROIT AU TRAVAIL

22/03/2018
9h30 - 16h30

Questions étudiées :

- Équivalence des diplômes ;
- Permis de travail et carte professionnelle ;
- Discrimination sur le marché du travail.

Journée **4** INTÉGRATION ET VIE FAMILIALE

26/04/2018
9h30 - 16h30

Questions étudiées :

- Relations entre conjoints ;
- Questions de filiation internationale ;
- Droit des jeunes et scolarité des enfants ;
- Focus interculturel : Famille et migration.

Journée

5 INTÉGRATION ET DROITS SOCIAUX (1)

24/05/2018
9h30 - 16h30

Questions étudiées :

- Aide sociale et intégration sociale ;
- Droit au chômage ;
- Focus interculturel :
Les présupposés culturels dans l'entretien individuel de travail social.

Journée

ACTUALITÉS (1)

28/06/2018
9h30 - 16h30

Questions étudiées :

- Thématiques diverses en lien avec l'actualité

Journée

6 INTÉGRATION ET DROITS SOCIAUX (2)

20/09/2018
9h30 - 16h30

Questions étudiées :

- Droit aux allocations familiales ;
- Assurances soins de santé ;
- Droit à l'aide juridique ;
- Focus interculturel :
Le travail social sous pression en milieu interculturel.

Journée

ACTUALITÉS (2)

25/10/2018
9h30 - 16h30

Questions étudiées :

- Thématiques diverses en lien avec l'actualité

Journée

7 INTÉGRATION ET NATIONALITÉ

16/11/2018
9h30 - 16h30

Questions étudiées :

- Droit à la nationalité ;
- Évaluation collective du parcours et perspectives.

INFORMATIONS PRATIQUES

■ Adresse :

Paniofabriek
Rue du Fort, 35
1060 Bruxelles

■ Accès :

Train : Bruxelles-Midi
Métro : ligne 6 (direction Simonis)
arrêt Porte de Hal
Trams : 3, 4 et 51 arrêt Parvis
Bus 48 : arrêt Parvis

■ Droits d'inscription :

L'inscription à l'ensemble du parcours s'élève à 200 €
(*e-learning*, pause café et lunch du midi inclus).

Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 19 janvier 2018 via le formulaire d'inscription.
Attention : les inscriptions seront clôturées avant cette date si le nombre maximum d'inscrits est atteint. Le nombre de participants au cycle de formation est limité à 30 personnes avec un nombre maximum de deux personnes par structure, ayant si possible des fonctions différentes au sein de leur structure.

En cas d'empêchement, une personne inscrite pourra être remplacée ponctuellement par un collègue du même service.

■ Contact pour des infos complémentaires :

Email : marie.sterkendries@adde.be

Téléphone : 02/227 42 45 ou 0489/37 25 49

**Formulaire
d'inscription**

